ENGINS DE CHANTIER

Réf : 482.A.1

Réf : 482.A.2

Réf : 482.A.3

Réf : 482.A.4

Réf : 482.A.5

Réf : 482.A.6

Réf : 482.B1.1

Réf : 482.B1.2

Réf : 482.C1.1

Réf : 482.C1.2

Réf : 482.E.1

Réf : 482.E.2

Réf : 482.F.1

Réf : 482.F.2

PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

Réf : 486.1A

Réf : 486. 3A

Réf : 486. 1B

Réf : 486. 3B

R 489

CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Réf : 489.1A

Réf : 489.1B

Réf : 489.2A

Réf : 489.2B

Réf : 489.3

Réf : 489.4

Réf : 489.5

Réf : 489.6

EUREKA
FORMATION / RECRUTEMENT
CONSEILS RH

R 485

GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Réf : 485.1

Réf : 485.2

Réf : 366

EUREKA
FORMATION / RECRUTEMENT
CONSEILS RH

R 484

PONTS ROULANTS

Réf : 484.1

Réf : 484.2

EUREKA

Afin de vous proposer une formation répondant à vos besoins, veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Référence	NOMBRE DE STAGIAIRE(S)	
	Débutant(s)	Expérimenté(s)

Référence	Désignation
482.A.1	Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes
482.A.2	Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes
482.A.3	Moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes
482.A.4	Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes
482.A.5	Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes
482.A.6	Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW)
482.B1.1	Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes
482.B1.2	Pelles multifonctions , de masse > 6 tonnes
482.C1.1	Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
482.C1.2	Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes
482.E.1	Tombereaux, rigides ou articulés,
482.E.2	Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).
482.F.1	Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât
482.F.2	Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à èche télescopique
486.1A	Type 1 de groupe A : PEMP à utilisation à poste fixe - élévation verticale
486.3A	Type 3 de groupe A : PEMP à utilisation en continu - élévation verticale
486.1B	Type 1 de groupe B : PEMP à utilisation à poste fixe - élévation multidirectionnelle
486.3B	Type 3 de groupe B : PEMP à utilisation en continu - élévation multidirectionnelle
489.1A	Transpalettes à conducteur porté (hauteur de levée ≤ 1,20 m)
489.1B	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)
489.2A	Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
489.2B	Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
489.3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
489.4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)
489.5	Chariots élévateurs à mât rétractable
489.6	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m)
485.1	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)
485.2	Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)
366	Transpalettes à conducteur accompagnant avec levée auxiliaire (hauteur de levée ≤ 1,20 m)
484.1	Ponts roulants et portiques à commande au sol
484.2	Ponts roulants et portiques à commande en cabine